

Faits divers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et, depuis le début de la campagne, le vieux, dévorant ses angoisses, s'enferme de longues heures dans la chambre toujours close du « petiot ».

Quelle surprise pour tous s'ils pouvaient voir l'âpre terrien, indifférent à ses biens perdus, en contemplation devant une trompette brisée, un sabre de fer-blanc, des images d'Epinal où défilent cuirassiers, zouaves, dragons, artilleurs, tout ce qui lui reste du petit soldat qui combat à cette heure sous l'un de ces uniformes aux enluminures grossières...

Et il pleure!

... De grands éclats de rire, de lourdes plaisanteries tudesques.

Quelques Bavares ivres ont forcé le sanctuaire, découvrent l'armoire aux reliques; ils redescendent en titubant: l'un gonfle ses joues en soufflant dans une petite trompette; l'autre brandit un sabre minuscule, un troisième, agitant entre ses gros doigts la feuille « régiment des zouaves de la garde », dit:

— Capout!

Maître Patelard, qui a vu, impassible, le sac de sa maison, l'incendie de ses granges, bondit devant cette profanation. Le sang des vieux Normands lui remonte au cerveau, il voit rouge, et, saisissant une fourche au coin de la cheminée, il la plonge dans le ventre du soldat... Maître Patelard est condamné à être fusillé.

Déjà l'exécution devrait avoir eu lieu: mais, depuis la veille, on se bat autour du village, et, au milieu de cette agitation, le vieillard est un peu oublié.

Prisonnier dans sa propre demeure, il attend, résigné, silencieux, en fumant lentement, à petites bouffées, sa pipe de terre, en écoutant le tic-tac monotone de l'horloge qui va sonner sa dernière heure, et la grosse voix du canon se rapprochant peu à peu.

Ses yeux fouillent l'horizon, cherchant à percer l'épaisse fumée, cherchant à deviner là-bas les pantalons rouges, messagers du salut.

Les grondements, sourds d'abord, éclatent maintenant comme le tonnerre, et le crépitement de la fusillade fait tinter les vitres comme le bruit de la grêle.

Des estafettes passent au galop, des régiments repoussés reculent en désordre, le cœur du fermier commence à battre la chamade.

Mais, à la voix impérieuse des chefs, les fuyards s'arrêtent, se massent dans la cour, un canon est pointé, prêt à balayer la route dès qu'apparaîtront les nôtres....

Et maître Patelard s'agite, se démène, tremble de les voir tomber dans le piège, oublie son propre danger pour ne songer qu'à ces pauvres petits soldats...

Soudain, son œil atone se ranime, ses traits mornes s'éclairent, ses lèvres se serrent pour ne pas crier.

Là-bas... à cette même place où il a vu si souvent autrefois disparaître la blouse bleue d'un gamin prenant la clef des champs, il aperçoit un képi... puis deux... puis trois... puis combien encore... qui se glissent par la brèche... se dirigent à pas de loup vers la maison...

La charge éclate, vibrante, furieuse!

Comme un ouragan, nos soldats tombent sur les Bavares, les poursuivent, la baïonnette aux reins, s'emparent de leur pièce, la braquent sur le village et balayent la rue où se pressent les derniers fuyards.

L'ennemi est en pleine déroute. Avant de se reconnaître, maître Patelard est enlevé par deux bras robustes et embrassé sur les deux joues, tandis qu'une voix jeune et fraîche s'écrie joyeusement:

— Eh bien! mon oncle, direz-vous encore du mal des « pantalons rouges! »

Arthur DOURLIAC.

PAR LES CHEMINS

I

Dès l'aube, dans le froid brouillard,
Voyez cheminer ce vieillard.
Le masque de sa face effraie
Comme un hululement d'orfraie.
San samis, sans chien, le barbon
Rôde; on le tient pour vagabond.
Il traîne le cruel mystère
De sa vieillesse solitaire.
La main rivée à son bâton
Il marche, branlant le menton,
Et si navrante est sa faiblesse
Que le moindre caillou le blesse.
Certe, on le trouvera demain,
Le corps brisé, sur le chemin.
Privé de l'oraison dernière
Son lit de mort sera l'ornière.
L'ornière où croupissent les eaux,
Sera clémente à ses vieux os.
Elle recueillera le râle
Rauque de sa voix sépulcrale.
Et, délivré de tout souci,
Le pauvre lui dira: « Merci! »

II

Il était fort et beau, naguère,
Quand, soldat, il partit en guerre.
Il servait aux gardes du Roi
Et ne connaissait pas l'effroi.
Il s'élançait dans les batailles,
Bravant les heurts et les entailles,
Et son courage allait croissant
A se voir dégouttant le sang.
Quand il fut bientôt saoul de pillage
Il retourna dans son village
Il l'avait quitté, presque enfant,
Il y revenait triomphant.
Mais sa famille tout entière
Déjà dormait au cimetière,
Et celle qu'il aimait, voici
Qu'elle était enterrée aussi.
Il croyait toucher à son rêve,
Mais sa joie avait été brève.
Il délaissa, pour oublier,
Le coin de terre familial.
C'est depuis lors que, sur la route,
Il erre, l'esprit en déroute,
Hué par les gamins railleurs
Et sans espoir de jours meilleurs.

Ernest BEAUGUITTE.

FAITS DIVERS

Pigeons voyageurs. — Aux Chambres fédérales, on va discuter une loi sur les pigeons voyageurs! Elle donnera moins de fil à retordre à nos honorables que la loi sur la chasse, à propos de laquelle ils n'ont encore, après trois sessions, pu se mettre d'accord.

Est-ce une invention moderne que ce mode ailé de correspondance, qui peut rendre de si grands services, surtout en temps de guerre? Non pas.

Un érudit hellène a démontré, ensuite d'investigations et de recherches, que, quatre siècles avant Jésus-Christ, un habitant de l'île d'Égine, nommé Taurosthène, avait eu recours déjà aux pigeons voyageurs.